



APPEL DE DOSSIERS

RÉSIDENCE D'ARTISTE EN MILIEU SCOLAIRE

avec les élèves de l'école primaire Amishk
de la communauté Innu de Mashteuiatsh

Thème : Reconnaître l'hier + Rêver demain = Oser voir grand!

Grâce à l'appui du programme du Conseil des arts et des lettres du Québec destiné au jeune public (4-11 ans), le centre d'art actuel Langage Plus, en collaboration avec le Centre Sagamie (Alma), lance un appel de dossiers pour la réalisation d'une résidence de deux mois à temps complet avec les élèves de l'école Amishk dans la communauté Innu de Mashteuiatsh au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec). Cet appel est ouvert aux artistes professionnels du Canada qui s'expriment aisément en français (à l'oral) et qui respectent les valeurs intrinsèques à une institution d'enseignement et à Langage Plus.

Le projet doit obligatoirement inclure la réalisation d'une œuvre permanente qui témoignera de l'expérience artistique vécue avec les élèves et qui appartiendra à l'école Amishk. Le projet sélectionné sera l'intervention qui répondra le mieux aux attentes, aux valeurs et à la qualité artistique recherchée.

Les projets soumis peuvent inclure les disciplines suivantes : arts visuels, médiatiques ou sonores, *in situ*, intervention dans l'espace public. L'analyse des dossiers se fera conjointement par des représentants de l'école, du Centre Sagamie et de Langage Plus. Les dates de résidence officielles sont du 4 janvier au 3 mars 2018.

Ayant vu le jour en 1950, l'école Amishk est un établissement d'enseignement autochtone où la culture et l'art sont présents sous diverses formes. Elle est fréquentée par 238 élèves de la maternelle à la 6^e année et chaque classe compte entre 11 et 17 élèves. Avec le thème *Reconnaître l'hier + Rêver demain = Oser voir grand!*, la direction de l'école Amishk souhaite que ses élèves s'interrogent sur des questions d'identité, de capacité d'adaptation à une société en continuel changement, de valorisation de leur langue ancestrale Nehlueun, de fierté de leur culture et du plaisir d'être, afin d'apporter une réponse positive à cette réflexion : « En 2017, comme Pekuakamiulnu (être humain habitant du lac peu profond), je suis... ». Les projets soumis devront rencontrer et s'inspirer des valeurs et de certains objectifs pédagogiques de l'école Amishk disponibles à ce lien :

<http://monecole-myschool.com/amishk/wp-content/uploads/2014/04/be585f13ef5e0766979555d0077602fc.pdf>

Logé à Mashteuiatsh sur les rives du lac Saint-Jean, l'artiste sélectionné sera plongé en immersion au cœur de la communauté et aura pour mission de créer sur place à l'école en compagnie des élèves au cours d'échanges et d'ateliers quotidiens avec eux. Il sera jumelé à l'enseignante attirée aux arts plastiques de l'école et pourra avoir un coin de travail dans une classe ou dans la salle des professeurs. Une sortie en territoire (forêt) est prévue pour les élèves dans la semaine du 19 au 23 février, cette période sera réservée pour du travail en atelier. La communauté de Mashteuiatsh offre les commodités suivantes : 1 épicerie, 3 dépanneurs et 2 restaurants rapides. Le village se

trouve à 6 kilomètres de la ville de Roberval et aucun transport en commun ne relie les deux municipalités autre que le taxi.

Deux espaces dans l'école ont été priorités pour l'accueil d'une œuvre permanente : l'entrée principale extérieure et le corridor reliant l'école primaire à l'école secondaire. Des images se trouvent en annexe à la fin de cet appel pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet relié à l'un ou à l'autre de ces lieux.

Les dates de résidence (4 janvier au 3 mars) permettront la présentation de l'œuvre réalisée lors de la Journée nationale des langues autochtones le 31 mars 2018. De plus, en collaboration avec le Centre Sagamie, une publication témoin du projet et de son processus sera éditée. Le Centre Sagamie pourra également apporter son soutien technique dans le développement du projet de l'artiste s'il concerne le travail numérique de l'image et l'impression numérique grand format. Une exposition portant sur la résidence de l'artiste se tiendra ultérieurement dans une des salles de Langage Plus, les dates sont à confirmer. Les principaux objectifs d'un tel programme de résidence de création en milieu scolaire sont de démocratiser l'art sur le territoire du Lac-Saint-Jean grâce à la présence d'un artiste professionnel, donner l'opportunité à une école primaire de faire bénéficier ses élèves d'une expérience artistique unique selon une nouvelle approche pédagogique et les sensibiliser au travail de l'artiste invité.

Les modalités concernant la rémunération accordée à l'artiste pour l'entièreté des 8 semaines de sa résidence sont les suivantes :

- + 7 000 \$ - honoraires et frais de séjour, l'hébergement est assumé en sus par Langage Plus;
- + 3 000 \$ - matériaux de production (sur présentation de factures);
- + D'autres frais pourront être pris en considération en fonction du budget disponible.

La date limite pour la réception des dossiers est le dimanche 19 novembre 2017 à minuit. Langage Plus recevra les dossiers exclusivement par voie électronique, les informations d'envoi du courriel faisant foi de l'heure et de la date. L'artiste se verra confirmer sa sélection au plus tard le 15 décembre 2017. Le centre invite les artistes aux habiletés, genres et statuts divers, ainsi que les artistes autochtones, issu(e)s de la diversité culturelle ou de groupes marginalisés à soumettre leur dossier.

LIENS UTILES

Langage Plus : <http://www.langageplus.com>

École Amishk : <http://monecole-myschool.com/amishk/>

Mashteuiatsh : <http://kuei.ca/fr/accueil>

Comment prononcer en Nehlueun : <https://www.mashteuiatsh.ca/visiteur/prononcer-les-mots-ilnu.html>

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- + Être un artiste professionnel;
- + Être francophone ou s'exprimer aisément en français (à l'oral);
- + Être domicilié au Canada;
- + Être citoyen canadien ou avoir obtenu sa résidence permanente (mentionner son origine);
- + Respecter les valeurs de l'école Amishk et de Langage Plus;
- + Vérification obligatoire pour l'artiste sélectionné de ses antécédents judiciaires. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez les liens suivants :
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/Declaration_antecedents_judiciaires_FR.pdf
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/Document_info_antecedents_judiciaires_sept._2016.pdf

DOCUMENTS REQUIS

Votre dossier doit être entièrement transmis par voie électronique (Dropbox, WeTransfer, etc.).

Votre dossier doit contenir les documents au format PDF suivants (police de caractère 11 points minimum) :

- + Un curriculum vitæ;
- + Une description détaillée du projet de résidence précisant l'intervention réalisée dans l'école Amishk avec les élèves ainsi que l'orientation des rencontres menées auprès d'eux (1 à 1 1/2 page ou 800 mots);
- + Un échéancier de travail pour les deux mois de résidence;
- + Une description sommaire des scénarios d'ateliers d'expérimentation qui seront réalisés jusqu'à l'intervention finale (1 page maximum);
- + Un exposé de la démarche artistique (1/2 à 1 page);
- + Une liste descriptive du matériel visuel d'appui;
- + Un dossier de presse (facultatif) ou tout autre document pertinent;
- + Preuve de domicile et preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- + Formulaire d'inscription dûment complété et signé.

Un matériel visuel d'appui comprenant :

- + De 10 à 20 images numériques;
- + Tout autre document audiovisuel. Pour des raisons de lourdeur de fichiers, veuillez fournir des liens Vimeo (ou autre plate-forme) dans un des documents PDF, sans oublier les mots de passe d'accès lorsque nécessaire.

Veillez noter qu'il est de la responsabilité des artistes que les documents visuels et/ou sonores soient lisibles et compatibles avec les logiciels Mac.

FAITES PARVENIR VOTRE DOSSIER À

residences@langageplus.com avec comme objet du courriel: **RÉSIDENCE MASHTUEIATSH**. Pour plus d'informations sur Langage Plus et ses activités, consultez le **www.langageplus.com** ou appelez-nous au 418-668-6635, poste 3.

Adresse de Langage Plus : 555, rue Collard, C. P. 2157
Alma (Québec) Canada
G8B 5W1



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SAGAMIE
CENTREARTACTUEL

Le programme des *Résidences d'artistes en milieu scolaire* bénéficie du soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la collaboration du Centre Sagamie et de la généreuse participation de l'école Amishk de Mashtueiatsh.

ANNEXE

Photographies des lieux possibles pour l'œuvre permanente – École Amishk

1 Entrée principale extérieure de l'école Amishk



2

Corridor reliant l'école primaire Amishk
à l'école secondaire Kassinu Mamu



Vue d'une des fenêtres du corridor





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite : 19 novembre 2017

APPEL DE DOSSIERS RÉSIDENCE D'ARTISTE EN MILIEU SCOLAIRE avec les élèves de l'école primaire Amishk de la communauté Ilnu de Mashteuiatsh

PRÉNOM, NOM : M. MME _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa) : _____ ORIGINE : _____

Cocher :

- Je joins une copie d'une preuve de domicile au Canada.
- Je joins une copie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente.
- Je déclare n'avoir aucun antécédent judiciaire qui empêcherait l'obtention de l'autorisation d'accès à l'école et j'accepte de me soumettre au processus de vérification.
- Je confirme pouvoir assurer une présence à temps plein pour toute la durée de la résidence du 4 janvier au 3 mars 2018.

L'artiste se définit comme suit (cocher) :

- artiste de la relève**
 - + « avoir participé au moins à une production en dehors de sa formation, dans un contexte reconnu par ses pairs;
 - ou
 - + avoir produit et diffusé au moins une œuvre publiquement dans des lieux et/ou dans un contexte reconnus par les pairs et en dehors de sa formation. » (CALQ)
- artiste professionnel**
 - + « crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services contre rémunération à titre de créateur (...);
 - + a une reconnaissance de ses pairs;
 - + diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux et/ou un contexte reconnus par les pairs. » (CALQ)

Signé à _____ (nom de la municipalité), ce _____ 2017 (jour, mois)

PRÉNOM, NOM (caractères d'imprimerie)

Signature